

Miroir des Blats



Votre magazine d'informations

N° 007 de Janvier 2023



Les aînés
du GRIYOU



Visite du
Père Noël



Le bus
des neiges



J'irai où tu iras



Les vœux du Maire



Nous avons une pensée très forte pour nos chers concitoyens, des amis, qui nous ont quittés durant ces 3 années, 3 années durant lesquelles nous n'avons pas célébré cette cérémonie et pas pu leur rendre hommage.

Nous reformulons nos condoléances aux familles endeuillés.

3 années qui ont vu un bouleversement mondial, impactant encore aujourd'hui, notre quotidien, nos vies. Perte d'un proche, perte de son emploi, divorce, séparation, isolement, tests PCR, auto tests à répétition, masques sont les principales pensées que nous pouvons avoir quand on prononce le mot COVID.

Et pourtant, 2020 a été une année charnière qui nous a fait connaître ce que personne n'avait connu dans le passé : un confinement à l'échelle mondiale. Du 17 mars au 11 mai 2020 où tout s'est arrêté, nombreux ont été ceux qui se sont ressourcés malgré les contraintes, ont revu leur priorité, ont même décidé de changer de vie en quittant la ville pour habiter dans les campagnes. Cette pandémie a été le déclic pour les décisions politiques qui se sont accélérées en faveur de l'environnement.

Le temps a passé, où bonant malant, on s'est habitué à une vie avec la COVID. L'invasion russe en Ukraine le 24/02/2022 nous a fait à nouveau trembler, avec la peur d'une 3ème guerre mondiale. Affectés par ce qu'il se passait là-bas, des habitants n'ont pas hésité un seul instant pour s'organiser très rapidement pour apporter des médicaments à la Croix-Rouge, à la frontière ukrainienne et revenir avec des familles, qui ont été accueillies, à Thiézac et Saint Jacques.

Un autre habitant Saint Jacquois est parti seul chercher des familles en Ukraine pour les héberger dans son chalet au Font de Cère. Les élans de solidarité et générosité ont émergé de toutes parts : Centre Social du carladès, Sapeurs Pompiers, Commerçants, Hôteliers, Habitants, Donateurs, Elus... Nous tenons à tous les remercier.

2020 a connu également les élections municipales faites dans des conditions très particulières, sans campagne électorale.

Mais une nouvelle équipe a été élue et je suis fière de vous les présenter officiellement :

Marcel Trin, 1er adjoint, chargé des agents techniques et Enrick Nieto, 2ème adjoint, chargé de la communication et de la vie du village. Brigitte Galland, Martine Jouvente, Christian Gard, Laurent Combelle et Richard Gouze. 3 ont démissionné : Joël Saule, Yvonne Buisset et Olivier Genin.

Motivés, dévoués, obstinés (dans le bon sens du terme), ils travaillent pour un objectif unique : faire de notre village, un lieu où il fait bon vivre. Ainsi, s'est créé le marché qui s'organise tous les dimanches de mai à septembre, le marché de l'Avent et de Noël qui ont rencontré un succès timide, hélas, cette année. Brigitte et Martine ont passé et passent toujours des heures à chercher des exposants, producteurs, artisans, tous locaux !

Dans la même dynamique, elles s'occupent du fleurissement de nos villages. Ca fait 2 années consécutives que la commune reçoit le prix de l'encouragement.

Des bénévoles et élus se retrouvent chaque année pour nettoyer les anciennes fontaines qui avaient disparu sous les mauvaises herbes et la terre. Un arbre avait même poussé au milieu de l'une d'elle aux Grouffaldes !

Les vœux du Maire

Suite

Enrick, Christian, et pendant 2 années Yvanne ont créé, « Le Miroir des Blats », votre bulletin d'informations municipal où comme tous les bulletins municipaux, sont exposés les actions de la commune. Mais sa grande particularité est une page dédiée au coup de gueule des élus. Plus ou moins bien perçus ou partagés, ces articles nous permettent de dénoncer des faits ou comportements qui nous choquent, pour que les choses puissent changer et s'améliorer, par la prise de conscience. Depuis la démission d'Yvanne en mai 2022, Brigitte est venue rejoindre l'équipe. De nombreux groupes de travail ont été créés dont celui de la gestion des bois et forêts dont fait partie : Marcel, Laurent, Richard et moi (Olivier avant sa démission). Et dans les sujets qui ont fait parler et couler de l'encre, la SNCF et la fibre optique montent au sommet du podium. La SNCF, entre les excès de vitesse abusifs, les détritiques jetés aux alentours de la voie ferrée et dans les alentours, la détérioration accélérée de la voirie, la cohabitation n'a pas été simple. La fibre optique : des jolis poteaux imitation bois ont poussé un peu partout dans les villages, sans aucune concertation préalable avec l'équipe municipale. Il est évident que la fibre est un atout majeur pour l'attractivité de notre territoire mais avec plus de concertations, on aurait pu éviter de nombreux désagréments. Grâce aux soutiens financiers du Département, de la Région et de l'Etat, que nous remercions très sincèrement, nous avons pu restaurer notre école et les logements de l'ancien presbytère. Dans la continuité d'une politique qui concerne la sécurité dans les villages, nous avons fait un sens unique dans la rue des Blats qui descend de la route nationale vers l'église. Un groupe de travail va se pencher sur les équipements possibles à mettre en place pour faire diminuer la vitesse sur la route de la gare.

Pour ou contre, les petits panneaux 30 km/h, créés par les parents et les enfants des habitations longeant cette voie, ont fait diminuer la vitesse de certains automobilistes réfractaires. Au printemps 2021, j'ai demandé à notre Préfet, l'installation d'un radar devant l'école. Seule solution aujourd'hui pour faire réduire la vitesse sur la route nationale. Nous attendons aujourd'hui leur décision sur ce sujet. Panneaux de signalisation verticaux, horizontaux, radar, sens unique, tout sera réfléchi dans ce groupe de travail cette année. L'éclairage public ! Ca n'a échappé à personne sa coupure depuis le 2 mai dernier. Les ampoules avaient dans la quasi totalité, été changées, il y a quelques années, pour faire diminuer la consommation et anticiper la hausse de l'électricité annoncée depuis longtemps. Mais la coupure de l'éclairage public n'a pas été décidée dans une réflexion politique d'économie, mais pour son impact environnemental. L'éclairage artificiel perturbe les cycles naturels du jour et de la nuit et entraîne des conséquences sur la biodiversité.

Les projets pour les 3 années avant la fin de notre mandat : - la création d'un parc intergénérationnel sur le terrain de foot actuel. Si nous arrivons à obtenir le taux maximum de subventions, bien entendu... Le terrain serait divisé en 2, avec sur une partie, le terrain de foot, sur l'autre moitié, la création d'un pumphack, d'un city stade, des jeux inclusifs, d'un petit parcours autour pour courir, marcher et une petite aire de pique nique ombragée. La micro-crèche « Le Grangeou » a ouvert ses portes le 1er février 2021 à Polminhac. Elle permet d'accueillir jusqu'à 10 enfants +2 simultanément. Elle est gérée par la Fédération ADMR 15. Ce sont aujourd'hui 28 familles du territoire qui bénéficient de ce service pour l'accueil d'une trentaine d'enfants au total. Suite aux difficultés de trouver des assistantes maternelles sur les 2 vallées, un groupe de travail Petite Enfance a été créé le 12/04/2022 à la

Les vœux du Maire

Suite et fin

Communauté de Communes, constitués d'élus, de techniciens de l'EPCI et des différents partenaires tels que la CAF, MSA, PMI, ADMR, Centre Social, dans le but de créer une offre d'accueil Petite Enfance sur la Haute Vallée de la Cère (HVC) et la Vallée du Goul. Nous devons apporter des solutions de garde adaptées aux besoins des familles.

Mais seuls, on ne va pas très loin... Je remercie tous les agents municipaux, qui travaillent pour l'intérêt général et répondent du mieux qu'ils peuvent à vos besoins.

Je remercie également tous les membres des associations Saint Jacquoises, qui grâce aux manifestations et événements qu'ils organisent, font de notre village un lieu dynamique, sportive et en font sa promotion à l'extérieur du département: je pense à Quad Aventures, qui chaque année, réunit plus d'une centaine de quadeurs, pour faire découvrir notre magnifique territoire, son paysage et sa gastronomie.

La topographie de notre territoire attire des associations qui viennent organiser leurs courses, ici, chez nous. Je pense à « La Dévalade », « le trail des 4x1800 », LNT Association, sans oublier l'UTPMA. Cantal Destination et la Fédération Française d'athlétisme ont signé une convention choisissant le Cantal comme terre d'entraînement de l'équipe de France de Trail jusqu'en 2024. Tout ce que nous désirons, c'est que les gens soient heureux malgré toutes les informations et annonces faites actuellement.

C'est vrai qu'il y a la guerre en Ukraine et dans beaucoup de pays d'ailleurs (qu'on ne parle pas), c'est vrai qu'il y a la COVID, c'est vrai aussi qu'il y a la hausse des énergies, et depuis peu, l'annonce de la réforme des retraites. Je suis d'accord avec vous, rien ne va plus dans ce bas monde. Mais quand on y pense bien, des guerres, il y en a toujours eues dans le passé, des épidémies aussi. Regardez autour de vous, nous vivons dans un territoire plus qu'exceptionnel, que nombreux nous ont envié pendant le confinement. Regardez, observez ce qui vous entoure, respirez, vivez tout simplement le présent et vous verrez que l'avenir paraîtra moins sombre, tant que notre vision restera optimiste.

Je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année 2023

Linda BENARD



Vie du village

Marché de l'Avent

Le 4 Décembre dernier, nos fidèles commerçants et beaucoup d'artisans d'art locaux sont venus exposés leurs produits. Le chapiteau et la salle d'expo étaient complets et notre fidèle primeur était à l'extérieur bravant le froid et la neige car oui, une mini tempête de neige s'était invitée. Elle nous aurait fait passer pour des flocons de neige sous une avalanche. Le match de football de la coupe du monde n'a pas empêché les lanternes de jardin et la savonnerie, en passant par la céramique et les bijoux, de répondre présents.



Marché de Noël

Le 18 Décembre, le soleil était présent. Le père Noël est venu entre 10h et 15h avec une pause déjeuner entre 12h et 13h. Pour satisfaire les retardataires, il est revenu à 15h.30. Les commerçants étaient moins nombreux, mais ils étaient là. Nous les attendons tous avec impatience au printemps.

Brigitte GALLAND



Bienvenu à l'Abbé Henri BOUSQUET

La paroisse de Saint-Jacques-des-Blats (Saint-Jacques-Berthieu-en-Carladès) est servie par un nouveau curé, l'abbé Henri Bousquet. L'abbé Bousquet a été vicaire à la cathédrale de Saint-Flour (1975-82), puis nommé à Paris à l'Institut supérieur de liturgie, puis aumônier à Saint-Eugène à Aurillac (1984-89), puis curé à Massiac (1990-2000), puis à Saint-Flour-en-Planèze (2000-11), puis à Saint-Géraud-d'Aurillac (2011-22). L'actualité nous a poussés à lui demander sa réflexion sur feu Benoît XVI ; il salue le théologien qui n'a pas seulement expliqué simplement et brillamment la foi, mais qui a su la faire aimer. Quant aux relations de l'abbé avec les autorités civiles, celui-ci souligne que c'est bien le rôle de l'Eglise d'être en lien avec tous. L'abbé Bousquet est-il au service des seuls pratiquants ?



Ce serait faire peu de cas au sacrement de baptême ; nous sommes tous adoptés par Dieu, même si chacun s'exprime de façon différente, les uns vont à la messe hebdomadaire, d'autres s'attachent aux pèlerinages annuels, etc. Mais beaucoup sont attachés à Dieu, et l'abbé Bousquet est là pour faire le lien.

Christian GARD

Petits rappels



Les pneus en hiver

Pour améliorer la circulation sur les routes dans les régions montagneuses comme la nôtre et la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023, dans certaines zones montagneuses.

Concours départemental des villes et villages fleuris 2022

Pour la deuxième année consécutive, Le 17 Novembre dernier, La commune était conviée à Teissières les Bouliès, pour recevoir le prix de l'encouragement. Personne n'ayant pu se déplacer, nous remercions vivement Marie Annick Nieto qui s'est proposée de le récupérer à l'hôtel du département d'Aurillac



Sens unique

La rue des Blats, côté RD 559, est en sens unique, de la RN 122 vers la place de l'église, depuis le 20 décembre 2022.

En effet, cette rue étant très étroite, le double sens était très dangereux. Ainsi, dans la continuité de la politique concernant la sécurité dans le village, les élus ont décidé d'instaurer ce sens unique (Arrêté du 01/09/2022).



**AGENT
RENAULT**

Ventes de véhicules Neufs et Occasions
S.A.R.L DOLLY
15300 MURAT - 04 71 20 03 93
garage-dolly-15300@orange.fr

Adam PASQUIER

23 Avenue Emile Duclaux
15800 VIC-SUR-CERE

**LA GRANGE
RESTAURANT**

Plats à emporter

09 51 82 33 74
06 80 01 82 92
www.lagrangerestaurant.com

Les Aînés du Griou

La sortie d'automne du 6 octobre au Garden Palace fut appréciée par 36 adhérents du CLUB, avec un repas délicieux et un spectacle à couper le souffle.

Hélas cette journée est passée bien trop vite. Le Club des aînés profite de l'occasion qui leur est donnée pour remercier toutes les personnes qui par l'achat des cartons mais aussi par la donation de divers lots (livres bibelots etc), ont contribué à ce magnifique moment de partage.



le quine du 30 octobre a été un succès, la salle des expos était noir de monde.



Le mardi 13 décembre, une dizaine de personnes du troisième âge s'est retrouvée à la cantine pour partager le déjeuner avec les enfants de l'école. C'est toujours un moment très agréable qui procure beaucoup de joie et de bonheur en présence bien sûr du Père Noël.



Le dimanche 4 et 18 décembre lors du marché des producteurs, des membres du Club ont tenu un stand, avec vin et chocolat chaud, café, crêpes et bourriols, mais également des ouvrages en macramé et des centres de tables pour Noël, confectionnés par une villageoise et donnés au Club. Les membres du conseil d'administration des aînés du griou vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ca va faire un carton

JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LA COLONNE DE TRI
BIEN VIDÉ, NON EMBOÎTÉ
INUTILE DE RINCER AVANT DE JETER

➤ Emballages en papier/carton et briques alimentaires

➤ Journaux, magazines, prospectus, papiers

➤ Emballages métalliques

➤ Emballages plastiques

LES NOUVEAUX PRODUITS QUE JE TRIE

Toutes les barquettes en plastique, polystyrène, carton, métal
Tous les pots, tubes et boîtes d'emballage, tous les films et sachets
ex.: pot de yaourt, de crème, barquette de beurre, de viande, emballage de charcuterie, sachet de gâteaux ou de chips, capsule métallique, tube de dentifrice, pot et tube de cosmétique...

JE CONTINUE À DÉPOSER DANS LA COLONNE À VERRE

TOUS LES emballages EN verre

➤ Bouteilles, bocaux, pots, flacons

Bouchons et couvercles avec les EMBALLAGES/PAPIERS

Jusqu'à présent, on ne devait jeter que des bouteilles en plastique, du papier et du carton dans la colonne de tri jaune. A partir du 1er janvier 2023, vous pourrez y jeter aussi :

- les bidons en plastique, qu'ils aient contenu du lait, de l'huile ou des produits d'entretien,
- les films plastiques des packs d'eau, les cellophanes, les tubes de dentifrice vides, les pots de yaourt et crèmes fraîches vides, les sachets qui ont contenu des fruits secs, des fromages etc.

et pour finir, les emballages en métal, que ce soit une boîte de thon ou de cirage vide, des capsules de café, des barquettes métalliques ou des vaporisateurs/spray.

Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider. Même chose pour les cartons à pizzas.

ALLÉE
COUR
TERRASSE

LE SPÉCIALISTE

Daniel Moquet
signe vos allées

Ent. CHAUSY
ZAC du Puy d'Esban
Rue Galilée - 15130 YTRAC
Tél. 04 71 47 48 44

J'SPORTS
Le Lioran

SPORT 2000

ÉTÉ
Vêtements,
Chaussures,
Rando...

HIVER
Location
Skis - Vente

2 Shops au Lioran

Prairie des Sagnes +33 4 71 49 52 23 | Font d'Alagnon +33 4 71 49 51 88 | 15300 SUPER LIORAN www.jsports-lioran.com

Coup de gueule



2023 est là avec une perspective morose de l'avenir, mais quand le monde devient dingue, seul les fous restent sensés. Alors je ne sais pas vous mais moi, j'en ai marre de broyer du noir, je veux me lever du pied droit et non plus du pied gauche.

De temps en temps, arrêtons-nous un instant et profitons des bons moments que nous réserve la vie. Et pour les apprécier, il faut bien, comme on dit, des foutus quarts d'heure, sinon cela deviendrait vite la routine et on ne remarquerait plus le beau sourire de nos voisins. Eux aussi, j'en suis sûre, préfèrent notre bonne humeur car d'après un vieil adage : une parole ou un sourire venu du cœur tient chaud trois hivers.

Je me pose toujours la question, est ce que contester en râlant est constructif. On le fait tous, non ?

Peut-être qu'en suggérant une proposition quelle qu'elle soit, on pourrait exprimer son mécontentement et avoir des réponses constructives. Il me semble qu'il n'est pas de joie qui égale celle de créer des choses ensemble.

Par exemple, je me pose la question suivante :

Pourquoi la majorité des villageois boudent leur marché dominical ?

Mes propositions :

Changer le jour, changer l'emplacement,

Les commerçants font l'effort et se déplacent pour venir vers nous,

Mais si on ne veut pas que notre village se meurt, faisons comme eux, allons à leurs rencontres. C'est bien connu, pour recevoir il faut donner....même pour un auvergnat

Allez j'arrête mes belles paroles, je veux rester positive en ce début d'année et me

dire que celui qui tombe mais se relève est bien plus fort que celui qui ne tombe jamais.

Et je vois mon verre à moitié plein.....et non plus à moitié vide.

Bonne année à tous

Brigitte GALLAND



PERMANENCE DU 07 JANVIER 2023

COMPTE RENDU



L'année écoulée, notre association s'est emparée du thème « mobilité ». Nous avons créé une communauté d'utilisateurs sur la plateforme de la Région **MOV'ICI**. Parallèlement à cela, la communauté de communes Cère et Goul en Carladès proposait l'application *Atchaum*.

Afin d'unir nos actions, nous avons décidé de proposer une permanence commune avec une présentation de la plateforme *Atchaum*. M. Desmas, créateur d'*Atchaum*, était en visio pour nous présenter son fonctionnement et répondre à nos questions. Un des objectifs était de comprendre si *Atchaum* pouvait répondre à l'ensemble de la problématique du covoiturage pour n'avoir qu'une seule plateforme.

Voici ce qui en est ressorti :

Atchaum est une plateforme qui met en relation des conducteurs et des personnes souhaitant se déplacer. Elle répond principalement à un besoin de type « transport à la demande ».

Côté conducteur, il y a deux profils possibles :

- Un conducteur qui ne prévoit pas un trajet particulier mais qui peut se rendre disponible pour effectuer un trajet. Le trajet est dit « solidaire » et est rémunéré 0,35€/km. Le conducteur est à disposition du passager. Il va par exemple aller le chercher à son domicile, l'amener chez le médecin, l'attendre et le reconduire chez lui.
- Un conducteur qui a prévu un trajet et qui souhaite remplir sa voiture. Le trajet est de type « covoiturage », il est rémunéré 0,23€/km par défaut mais peut-être modulé par le conducteur. Le trajet peut être régulier ou ponctuel.

Côté passager, il faut faire une demande de trajet. Celui-ci est forcément ponctuel. Une fois la demande formulée, le passager a accès aux trajets proposés. Il peut choisir un conducteur en particulier s'il le souhaite. La plateforme s'occupe d'envoyer la demande aux conducteurs potentiels.

Le trajet est payé par carte bancaire ou par tickets qui auront été préalablement achetés (pour le moment, non mis en place).

Les utilisateurs qui ne souhaitent ou ne peuvent pas utiliser le site internet ou l'application mobile peuvent faire leur demande de trajet par téléphone. La plateforme a donc été pensée pour répondre à des personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques.

Le profil des utilisateurs « passager » ou « conducteur » n'est pas modifiable et les « passagers » ne peuvent pas faire une demande de trajet régulier. Pour ces deux raisons, il est ressorti que la plateforme *Atchaum* n'était pas conçue pour répondre à une demande de trajet domicile-travail pour des personnes qui souhaitent covoiturer régulièrement et alterner le statut de conducteur et de passager. En revanche, il répond parfaitement à un besoin de transport à la demande pour des personnes n'étant pas desservies par les transports en commun et dont les fréquences sont insuffisantes. Nous allons donc reprendre notre action avec **MOV'ICI** et essayer de faire connaître les deux plateformes qui sont complémentaires.

Pour ces deux plateformes, **nous avons besoin de vous**. Inscrivez-vous, proposez des trajets, osez être passager, ce n'est qu'en ayant un grand nombre d'utilisateurs que nous pourrons réussir le défi de la mobilité !

LE BUS DES NEIGES

Tous les jours, du dimanche 06 février 2022 au samedi 05 mars 2022

Trajet 1,50 € soit 3,00 € aller-retour

Vous êtes bénéficiaire du chéquier Pass Cantal ? Pensez à l'utiliser sur le Bus des Neiges

Polminhac <==> Le Lioran

Commune	Point d'arrêt	du lundi au dimanche		Commune	Point d'arrêt	du lundi au dimanche	
POLMINHAC	Boulangerie	10:00	12:35	LAVEISSIERE	Super Lioran	13:15	17:40
VIC-SUR-CERE	Comblat le Château	10:08	12:43		Font d'Alagnon	13:17	17:42
	Mairie	10:10	12:45	ST-JACQUES-DES-BLATS	Mairie	13:25	17:50
THIEZAC	Arrêt de Bus	10:20	12:55	THIEZAC	Arrêt de Bus	13:35	18:00
ST-JACQUES-DES-BLATS	Mairie	10:25	13:05	VIC-SUR-CERE	Mairie	13:45	18:10
LAVEISSIERE	Font d'Alagnon	10:32	13:12		Comblat le Château	13:47	18:12
	Super Lioran	10:35	13:15	POLMINHAC	Mairie	13:55	18:20

Fin de la navette gratuite



Depuis de nombreuses années, la commune proposait un service de navette gratuit qui permettait aux habitants et aux touristes de se rendre au Lioran et de revenir. Hélas, il a été constaté qu'il n'était pas ou très peu utilisé. C'est pourquoi, au vu du coût élevé de ce service (près de 17000€/an) pour une utilisation

quasi inexistante, les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas renouveler la convention signée avec le transporteur et de stopper la mise en place de la navette gratuite.

Pour information, la Région met en place une navette, surnommée « bus des neiges », pendant les vacances d'hiver, avec un tarif unique de 1,50€ par trajet et par personne.



BIENVENUE WELCOME

Camping ***
des Blats

Ouvert à l'année
Hébergements insolites
Location de chalets toute l'année

04 71 47 06 00 campingdesblats@gmail.com
www.camping-des-blats.fr **WiFi**

Le camping des Blats ouvre ses portes aux habitants. Venez profiter d'une soirée chaleureuse au Kota Grill (réservation 48h avant) ou d'un moment détente dans le Sauna (réservation 24h avant).

Vous pouvez également réserver vos pizzas à emporter faites sur place tous les mardis et vendredis hors vacances scolaires et tous les jours sauf le dimanche pendant les vacances (réservation avant 18h30 et service jusqu'à 20h30).

Un coin épicerie vous est également ouvert, n'hésitez pas à nous appeler pour connaître les horaires d'ouverture. Les Menus du Kota Grill et des pizzas sont disponibles à l'entrée du camping ou par téléphone au 04 71 47 06 00.

Le repas de nos aînés



Pour la troisième année consécutive, par précaution, nous avons préféré ne pas organiser ce traditionnel repas. Pour palier à ce manque, un panier de victuaille leur est offert.

Nous leur livrons à domicile et prenons de leurs nouvelles.

Pour les absents, un courrier est déposé dans leur boîte aux lettres. Ils viendront retirer leur colis à la mairie.



Événement sportif



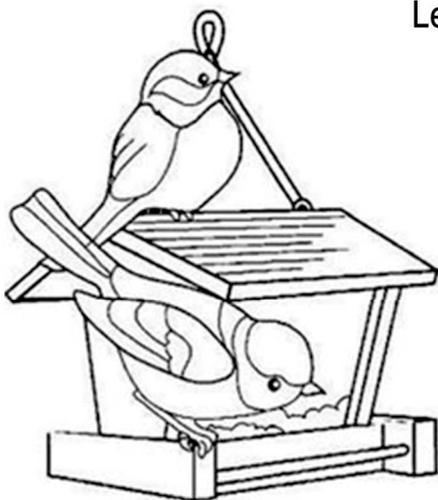
Le 2 octobre dernier, pour la seconde fois, LA DEVALADE, course sélective pour les championnats du monde de course en montagne, s'est déroulée à :

Saint Jacques des Blats, départ et arrivée sur la place de l'église.

Linda Bénard, notre maire, a remis les récompenses à l'Escoundillou.



Comment nourrir les oiseaux en hiver



Les meilleurs aliments : Mélanges de graines composés de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé.

Mais aussi : du pain de grasse végétale simple ou mélangé avec des fruits rouges ou insectes.

Les oiseaux étant des animaux à sang chaud, il n'est pas conseillé de leur donner trop de grasse animal (lard, suif, saindoux...)

Attention ne leur donnez jamais de lait : ils ne peuvent pas le digérer. Seuls les dérivés tel que le fromage, peuvent être donnés en très petite quantité.

Les oiseaux vous remercient : CUI CUI !

Le corset de la Reine

(1906) Episode 2/3



La Reine, chaque jour un peu plus, se mourait d'ennui dans la solitude de Carlat. Un jour, au cours d'une de ses quotidiennes promenades, elle aperçut un jeune homme qui gardait son troupeau sur les landes. Grand, fort, bien découpé, les traits néanmoins fins et délicats, le regard très doux, il attirait, d'instinct, la sympathie. Le beau pâtre se découvrit respectueusement devant la Reine en formulant des souhaits de bonheur. Marguerite examina le jeune homme qu'elle trouvait fort avenant, de mine éveillée, l'air intelligent : elle s'attarda à causer avec lui. L'adolescent répondit correctement à ses questions, sans hardiesse déplacée, mais sans gêne, ni timidité exagérées. Il lui dit sans embarras qu'il s'appelait Jean de Résigade, et que malgré son accoutrement grossier il était de bonne et ancienne maison, voire même de haute noblesse. Son oncle et parrain, autre Jean de Résigade était encore, quinze ans auparavant, capitaine du Château de Carlat, charge dans laquelle il avait succédé à son père Christophe, qui longtemps avait rempli le même office. Son propre père, qui n'était qu'un cadet de famille, s'étant marié contre le gré de ses ascendants, avait été déshérité, puis avait péri tout jeune encore, tué par les Protestants, ans cette compagnie du Comte de Valois, dont le châtelain du Doux était capitaine. Sa mère était morte en lui donnant la vie, lui laissant pour unique héritage une méchante cabane assise à mi-coteau, au bord du chemin de Vézac à Carlat, et une lande inculte et stérile où il récoltait à grand peine de quoi se nourrir, menait pacager au printemps quelques brebis et un couple de chèvres.

Margot, tout en écoutant ce récit détaillé, admirait fort le jeune homme ; et il est à croire que cet examen lui fut favorable, puisque le lendemain et les jours suivants, la Reine s'en revint causer avec le pâtre. Ce qui est certain, c'est qu'elle trouvait maintenant délicieux le séjour de Carlat ; presque tous les jours, Jean montait au château, si Marguerite ne franchissait pas le ruisselet de Saint-Etienne pour se rendre à la pauvre chaumine.

Un mois plus tard, maçons, charpentiers et couvreurs survinrent en foule qui, en quelques semaines, transformèrent la pauvre mesure en ce castelet de Cabannes qui subsiste encore de nos jours. Tout y fut confortablement organisé, créé de toutes pièces : de la cabane misérable ne subsista que le nom ancien conservé au château nouveau. Grasses terres, prairies plantureuses acquises à grands frais des voisins eurent vite constitué autour du logis un beau et riche domaine.

Un auteur assure, dans un livre d'où j'ai tiré cette anecdote, que Margot et Jean y buvait chaque jour ensemble une liqueur des plus douces et des plus rares, qui ne se vend ni ne s'achète, et qu'on appelle le Parfait Amour. Vous supposez peut-être, qu'à vous narrer le bonheur intime de Jean de Résigade, j'en ai oublié les origines du Baradel. N'ayez crainte, nous y voici ! Admirez même la précision de mes renseignements, je vais jusqu'à vous donner la date exacte de l'événement.

Le 19 juillet de l'année 1586, la chaleur fut accablante. Les troupeaux couchés à l'ombre des haies, haletaient suffocants ; faucheurs et faneuses faisaient la méridienne ; les sauterelles elles-mêmes, se taisaient dans cette intolérable fournaise.

Vers quelle heure la Reine s'était-elle rendue à Cabannes : je l'ignore. Mais après un repas en tête à tête, Margot et Jean imitaient travailleurs et troupeaux : ils reposaient pour être plus à l'aise, chercher un souffle de brise dans l'air embrasé, la Reine avait quitté sa robe, son corsage, enlevé son corset. Cet ajustement intime, que les femmes apprécient tant pour se faire une taille de guêpe, était à cette époque, beaucoup plus volumineux, taillé dans un tissu de crin, monté sur une véritable armature de fil de fer. Il épousait la forme du corps, soutenait la poitrine et, dessinant la taille, s'allongeait en s'évasant sur le ventre et les hanches, comme les portraits du temps en font foi.

Déjà le soleil descendait sur l'horizon, une légère fraîcheur montait des gouffres de Celles. La Reine, auprès d'une fenêtre entrouverte au Nord, en profitait d'autant mieux qu'elle était délivrée de son corset, attendant le soir, pour regagner Carlat. Elle restait là, savourant délicieusement le

crépuscule, sans nulle envie de s'en aller, quand sur le chemin de la Ganne, un bruit de chevaux se fit entendre. Au tournant de la route, apparut une troupe de cavaliers, allant dans la direction de Carlat.

C'était le Gouverneur, toute l'Aristocratie d'Aurillac, les seigneurs des environs, châtelains et châtelaines, précédés de musiciens qui venaient souhaiter la fête à la Reine : la Sainte Marguerite qu'on célébrait le lendemain. Apprenant sa présence à Cabannes, ils firent halte, mirent pied à terre.

Musettes et trompettes firent résonner les échos, et la cavalcade entière sollicita l'honneur de saluer la Reine.

La pauvre Marguerite, surprise par ces visiteurs inattendus, qui réclamaient sa présence, se serait fort bien passée de leurs compliments, eût souhaité, tout au moins, qu'ils allassent l'attendre à Carlat. En entendant sonner, sur les marches d'escaliers, les éperons de Lignerac, elle se décida à se revêtir en hâte. Jean, lui, pour n'être pas surpris auprès de la Reine, avait lestement disparu par une porte dérobée. Et Margot, habituée pour avoir un service de trois ou quatre femmes de chambre, ne savait comment arriver pour rajuster seule ses atours.

Le temps pressait, il fallait s'ingénier, châtelains et seigneurs causaient dans la salle voisine. Sans y prendre garde, saisissant son corset et l'agraffant en hâte, elle le retourna en sens inverse, si bien que le bas qui modelait les formes du ventre, soutenait maintenant la poitrine. Elle ne s'aperçut de sa mégarde qu'après avoir rajusté ses jupes ; vraiment le temps manquait pour réparer la méprise.

Le miroir lui renvoya l'image de ce corset bombant sur la poitrine, laissant une place suffisante à un jeune enfant pour dormir dans ce berceau improvisé .

*Tire des Récits Carladéziens du
Duc de la Salle de Rochemaure*

A suivre ...

Radotage d'un ronchon

L'Histoire otage des histoires



Le dîner est animé sur les flancs du puy Griou, chacun y va de son historiette censée conduire à l'Histoire. Le vin aidant, les suppositions deviennent des affirmations : "l'Histoire n'est pas de taille à se battre contre des légendes" (Brigitte de Wailly). Et nous nous rangeons lâchement du côté des légendes. Géraud lie l'intendancede la conquête spatiale aux lois de la Rome impériale. L'Empire imposa une norme aux voies romaines, les chars devaient avoir un même écartement d'essieu pour faciliter la conduite. Puis, les charrettes du Moyen Age reprirent la même mesure, les roues suivaient ainsi les mêmes traces. Plus tard, la voie ferrée adopta un écart identique entre ses rails. Quant aux ingénieurs de la NASA, les contraintes dues au transport ferroviaire leur firent logiquement dessiner les fusées d'appoint des navettes spatiales, à ce même standard. Pourtant, je ne me souviens pas avoir lu dans la Guerre des Gaules que Jules César tranchât sur la logistique spatiale. Olivier rapporte qu'il avait superposé une carte de Cassini (famille de géographes, XVIII^os) et une carte Michelin (famille d'industriels auvergnats, depuis le XIX^os) moderne. Il trouva une coïncidence entre les relais de diligences et les stations service. Eric enchérit, constatant qu'en Xaintrie, entre Cantal et Corrèze, la limite des cantons votant aujourd'hui à droite ou à

gauche, coïncide avec la limite du fermage et du métayage d'Ancien Régime. Olivia rappelle que la France est le pays des grèves parce que le droit de grève fut accordé (loi Ollivier du 25 mai 1864) avant que ne soient autorisés les syndicats (loi Waldeck-Rousseau de 1884) ; l'habitude de la grève était prise avant le réflexe des négociations. Alexandre (c'est moi !) se souvient qu'un élu de Salers lui rapporta que le bailliage des Hautes-Montagnes (tribunal) était installé à Saint-Martin-Valmeroux du XIII^os au XVI^os, puis transféré à Salers jusqu'à la Révolution. Imaginez la jalousie réciproque de ces deux villes voisines. Leur rivalité est si tenace qu'au XX^os, lorsqu'un établissement scolaire fut construit dans une ville, les enfants de l'autre ville s'inscrivirent tous à Mauriac. Quatre siècles de rancune qui démentent Pierre Corneille "Laisse faire le temps... " (Le Cid, acte V, scène 7). Nous concluons que la grande Histoire a la faiblesse de plonger ses racines dans des faits anciens souvent insignifiants. Nous avons le sentiment d'être intelligents en tenant ces conversations aussi ludiques que peu fondées, un cigare dans une main, un verre de Birlou dans l'autre, éclairés par le feu de bois du cantou. Il n'est pas interdit d'être heureux.

Alexandre Puechvent

La poste



DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h30 à 12h30

POINT TOURISME

PRÊTS DE LIVRES/JEUX



OPERATIONS POSTALES

OPERATIONS BANCAIRES

Retraits/Dépôts

La Banque Postale

ACCOMPAGNEMENT
INTERNET/INFORMATIQUE



Et puisque nous sommes dans le découpage, voici un petit tableau pour nos plus jeunes enfants. A mettre près de votre téléphone fixe ou ailleurs.

URGENCE !

Maladie grave

Risque de poison

15

Blessure

Malaise

18

Feu

Accident

ATTENTION
Je n'appelle qu'en cas de danger

Violence, bagarre

Quelqu'un qui veut rentrer chez toi

17

Un adulte fait du mal à un enfant

119

Je donne mon adresse

1 Je donne mon nom et mon âge

2 Je donne mon numéro

3 J'explique le danger et j'écoute les instructions.

JE NE RACCROCHE PAS

Numéros d'urgences

<p>15 SAMU</p> <p><small>POUR DEMANDER L'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE MÉDICALE EN SITUATION DE DÉTRESSE. POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS UN ORGANISME DE PERMANENCE DE SOINS.</small></p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p><small>POUR SIGNALER UNE INFRACTION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION IMMÉDIATE DES SERVICES DE POLICE.</small></p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p><small>EN SITUATION DE PÉRIL, ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU PERSONNES ET QUI NÉCESSITE UNE INTERVENTION RAPIDE.</small></p>
<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p><small>SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT, UN INCENDIE OU UN GAMBRIOLAGE DANS N'IMPORTE QUEL PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE.</small></p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p><small>UN NUMÉRO ACCESSIBLE PAR FAX ET SMS. SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE SITUATION D'URGENCE.</small></p>	<p>3624 SOS MÉDECINS</p> <p><small>SI VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MÉDECIN EN URGENCE. SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT NE PEUT VOUS RECEVOIR LA NUIT OU LES WEEKENDS.</small></p>

0892 683 208 Chéquier volé ou perdu
0892 705 705 Opposition carte bancaire
0800 47 33 33 Urgence sécurité gaz

Carladès Communauté de Communes
04 71 47 89 00

Centres anti-poisons
Rennes 02 99 59 22 22
Angers 02 41 48 21 21
Paris 01 40 05 48 48

119 Enfance maltraitée
3919 Violences conjugales

Ouverture au public du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9 heures à 12 heures 30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone
au 04 71 47 05 90
et par mail
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Possibilité de prendre rendez-vous l'après midi

Déchetterie de Vic-sur-Cère 04 71 47 89 04
Horaires : Lundi et Mardi de 14h à 18h, Vendredi de 13h à 17h / Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Dernier accès 15 minutes avant fermeture